

Prêts agricoles—Loi

diens ne profiteront pas de la chance donnée aujourd'hui par la baisse des taux d'intérêt. En d'autres termes, on leur refuse l'amenuisement normal des taux d'intérêt, ce qui est une chose importante.

Le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a circulé à mes côtés dans ma conscription, comme il s'en souvient, et il a accueilli une délégation d'agriculteurs très inquiets de la situation des taux d'intérêt et des effets qu'elle a sur leur exploitation. Je demande au ministre de l'Agriculture d'en tenir compte, aujourd'hui que nous approuvons son bill et l'autre également. Ce sont deux projets de loi extrêmement importants.

Je constate aussi avec plaisir, comme le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton), que le pouvoir de contrôle passe du ministère des Finances à celui de l'Agriculture à qui il revient logiquement. J'espère que le gouvernement n'oubliera pas ce qu'a dit mon ami de Qu'Appelle-Moose Mountain sur la nécessité de rassembler ces questions sous l'autorité du ministère où elles auront le maximum d'impact et le maximum de place.

Je serais reconnaissant au ministre de vouloir bien au moins envisager dans la mesure du possible, lorsqu'il promulguera les règlements d'application du bill, de publier par avance tout projet de règlement se rapportant à ce bill ou à n'importe quel autre qui relève de lui, peut-être même dans la *Gazette du Canada*. Je sais que ce n'est pas cela qu'on lit dans les chaumières à la veillée, mais en publiant ces règlements dans la *Gazette du Canada* ou dans les périodiques agricoles, le monde agricole aurait la possibilité de les étudier d'avance et de consulter le gouvernement au sujet des répercussions qui peuvent en découler pour eux. Le ministre sait fort bien que ces règlements constituent une part importante de l'appareil législatif, part importante mais également sournoise. En effet, ces règlements ne sont pas préparés par la Chambre des communes. J'aimerais bien qu'il tienne compte de ces deux choses.

Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir traiter quelques instants, dans ce débat, d'un sujet qui me tient à cœur; j'espère que les discours qui ont été faits des deux côtés de la Chambre aujourd'hui feront mieux comprendre à tous que le secteur alimentaire ne commence pas à la porte du réfrigérateur. De fait, l'industrie alimentaire fait face à de grands risques que ne courent pas d'autres entreprises et professions. Nous avons l'intention d'adopter ce projet de loi sur-le-champ et si le secrétaire parlementaire veut bien mettre en discussion le prochain bill, nous avons également l'intention de l'étudier rapidement.

M. l'Orateur adjoint: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

(La motion de M. Whelan est adoptée et le bill, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent de l'agriculture.)

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Comme il est 4 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, c'est-à-dire les avis de motions, les bills publics et les bills privés.

* * *

LA LOI SUR L'AIDE À L'ALIMENTATION DES ANIMAUX DE FERME

MESURE CONCERNANT LES FRAIS DE TRANSPORT

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture) propose: Que le bill C-15, tendant à modifier la loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de l'agriculture.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent de l'agriculture.)

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

M. Collette: J'invoque le Règlement. Pour tirer les choses au clair, monsieur l'Orateur, nous devrions consentir, je crois, à reporter la motion n° 1 inscrite au nom du député de Winnipeg-Nord-Centre.

M. l'Orateur adjoint: L'article n° 1 est-il reporté du consentement unanime?

Des voix: D'accord.

* * *

LE SYSTÈME MÉTRIQUE

ON PROPOSE DE NE PAS IMPOSER LA MÉTRISATION

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth) propose:

Que de l'avis de la Chambre, la métrisation ne devrait pas être imposée.

—Monsieur l'Orateur, je prends la parole en vue de démocratiser l'établissement du système métrique au Canada.

Des voix: Bravo!

● (1600)

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Depuis de trop nombreuses années, les Canadiens sont forcés d'utiliser un système de mesures qu'ils ne connaissent ni ne comprennent et dont, à mon avis, ils n'ont pas besoin. En outre, passer du système britannique au système métrique a constitué une expérience agaçante, décevante et très coûteuse pour des millions de Canadiens.

Je tiens à préciser, cet après-midi, que nous, les consommateurs canadiens, n'apprécions pas la manière avec laquelle la précédente administration Trudeau a imposé le système métrique au Canada sans consulter le Parlement, sauf pour la forme. Le précédent gouvernement libéral ne voulait absolument pas que la Chambre débâte de cette question et évalue les répercussions sociales de la conversion au système métrique. Lors des deux seules occasions dont je me souviens où le sujet a été présenté à la Chambre, la discussion a eu lieu, exactement comme aujourd'hui, dans la malheureuse heure fourre-tout du vendredi après-midi, de 4 à 5. En fait, la dernière remonte à l'après-midi du vendredi 17 mars 1975—fête de la Saint-Patrick—vers 3 h 30 ou 4. Il est facile d'imaginer l'intérêt et l'attention que la question a alors soulevés.